#### Registre de Commerce et des Sociétés

Numéro RCS: B157398

Référence de dépôt : L170116406 Déposé et enregistré le 04/07/2017

## Document émis électroniquement

OAPDLZP20170630T14480801\_001

No. RCSL: B157398 Matricule: 2010 2232 233

Date d'entrée eCDF: 03/07/2017

## **BILAN ABRÉGÉ**

Exercice du  $_{01}$  \_ 01/01/2016 au  $_{02}$  \_ 31/12/2016 \_  $(en _{03}$  EUR \_ )

**BIL AUTO LEASE** 

42, Rue de la Vallée L-2661 Luxembourg

#### **ACTIF**

	Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101	101		102	
I. Capital souscrit non appelé	1103	103		104	
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105	105		106	
B. Frais d'établissement	1107	107		108	
C. Actif immobilisé	1109	109	886.509,00	110	4.012.217,90
I. Immobilisations incorporelles	1111	111		112	922,15
II. Immobilisations corporelles	1125	125	886.509,00	126	4.011.295,75
III. Immobilisations financières	1135	135		136	
D. Actif circulant	1151	151	190.510,00	152	668.005,24
I. Stocks	1153	153		154	
II. Créances	1163	163	143.808,00	164	512.140,34
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1203	203	143.808,00	204	512.140,34
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1205	205		206	
III. Valeurs mobilières	1189	189		190	
<ul> <li>IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux,</li> </ul>					
chèques et encaisse	1197	197	46.702,00	198	155.864,90
E. Comptes de régularisation	1199	199	82.640,00	200	88.034,42
TOTAL DU BILA	N (ACTIF)	201	1.159.659,00	202	4.768.257,56

OAPDLZP20170630T14480801\_001

No. RCSL: B157398 Matricule: 2010 2232 233

## **CAPITAUX PROPRES ET PASSIF**

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A.	Capitaux propres	1301	301	109.474,00	302	733.995,25
	I. Capital souscrit	1303	303	1.000.000,00	304	1.000.000,00
	II. Primes d'émission	1305	305		306	
	III. Réserve de réévaluation	1307	307		308	
	IV. Réserves	1309	309		310	
	V. Résultats reportés	1319	319	-266.004,00	320	-302.895,47
	VI. Résultat de l'exercice	1321	321	-624.522,00	322	36.890,72
	VII. Acomptes sur dividendes	1323	323		324	
	VIII. Subventions d'investissement en capital	1325	325		326	
В.	Provisions	1331	331	152.918,00	332	14.101,01
C.	Dettes	1435	435	831.198,00	436	4.010.659,07
	a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1453	453	831.198,00	454	4.010.659,07
	<ul> <li>b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an</li> </ul>	1455	455		456	
D.	Comptes de régularisation	1403	403	66.069,00	404	9.502,23
TO	OTAL DU BILAN (CAPITAUX PROPRES E	Γ PASSIF)	405	1.159.659,00	406	4.768.257,56

#### Registre de Commerce et des Sociétés

Numéro RCS: B157398

Référence de dépôt : L170116406

Déposé le 04/07/2017

## Document émis électroniquement

OAPDLZP20170630T15000601\_001

No. RCSL: B157398 Matricule: 2010 2232 233

Date d'entrée eCDF: 30/06/2017

#### **COMPTE DE PROFITS ET PERTES ABRÉGÉ**

**Exercice du** 01/01/2016 **au** 02 31/12/2016 (en 03 EUR )

BIL AUTO LEASE 42, Rue de la Vallée L-2661 Luxembourg

## **COMPTE DE PROFITS ET PERTES ABRÉGÉ**

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
1.	à 5. Résultat brut	1651	651	3.130.486,00	652	3.305.298,92
6.	Frais de personnel	1605	605	-165.906,00	606	-171.457,37
	a) Salaires et traitements	1607	607	-136.420,00	608 _	-129.059,59
	b) Charges sociales	1609	609	-18.304,00	610 _	-42.397,78
	i) couvrant les pensions	1653	653	-11.306,00	654 _	
	ii) autres charges sociales	1655	655	-6.998,00	656 _	-42.397,78
	c) Autres frais de personnel	1613	613	-11.182,00	614 _	
7.	Corrections de valeur	1657	657	-373.076,00	658	-1.006.166,54
	a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles					
	et incorporelles	1659	659	-378.356,00	660 _	-1.006.166,54
	b) sur éléments de l'actif circulant	1661	661	5.280,00	662 _	
8.	Autres charges d'exploitation	1621	621	-3.201.159,00	622	-2.074.386,74

OAPDLZP20170630T15000601\_001

No. RCSL: B157398 Matricule: 2010 2232 233

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
9. Produits provenant de participations	1715	715	716
a) provenant d'entreprises liées	1717		718
b) provenant d'autres participations	1719		720
10. Produits provenant d'autres valeurs mobilières, d'autres titres et de créances de l'actif immobilisé	1721		722
a) provenant d'entreprises liées	1723		724
<ul><li>b) autres produits ne figurant pas sous a)</li></ul>	1725	725	726
11. Autres intérêts et autres produits financiers	1727	727	728
a) provenant d'entreprises liées	1729	729	730
b) autres intérêts et produits financiers	1731	731	732
12. Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	1663	663	664
13. Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant			
de l'actif circulant	1665	665	666
14. Intérêts et autres charges financières	1627	-1.694,00	-7.518,05
a) concernant des entreprises liées	1629	-1.694,00	-7.518,05
<ul> <li>b) autres intérêts et charges financières</li> </ul>	1631	_ 631	632
15. Impôts sur le résultat	1635	635	-8.879,50
16. Résultat après impôts sur le résultat	1667	-611.349,00	36.890,72
17. Autres impôts ne figurant pas sous les postes 1. à 16.	1637	-13.173,00	638
18. Résultat de l'exercice	1669	-624.522,00	670 36.890,72

#### Registre de Commerce et des Sociétés

Numéro RCS : B157398

éférence de dépôt : L170116406

Déposé le 04/07/2017

## BIL Auto Lease Société Anonyme

## COMPTES ANNUELS ET RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

**31 DECEMBRE 2016** 

42, rue de la Vallée L-2661 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg: B157,398

## TABLE DES MATIERES

-

Control of the contro

- 7

Marson K

	Pages
RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE	1 - 2
COMPTES ANNUELS	TO WAR THE
- Bilan	3 - 4
- Compte de profits et pertes	5 - 6
- Annexe	7 - 17
	Party Control
	on a contract of the contract

Building a better working world

X-----

# T

1

Ernst & Young Societé anonyme

35£. Avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg

7el: +352 42 124 1

www.ey.com/luxemboure

B.P. 780 L-2017 Lu embourg

R.C.S. Luxembourg B 47 773 TVA LU 16063074

Aux Actionnaires de BlL Auto Lease Société Anonyme 42 rue de la Vallée L-2661 Luxembourg

## RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Conformément au mandat donné par les actionnaires, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de BIL Auto Lease Société Anonyme, comprenant le bilan au 31 décembre 2016 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci ne proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.



Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé (suite)

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de BIL Auto Lease Société Anonyme au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Ernst & Young Société Anonyme Cabinet de révision agréé

Jean-Michel Pacaud

Luxembourg, le 9 juin 2017

T.

# BIL Auto Lease S.A. ANNEXE 31 décembre 2016

## **NOTE 1 - GENERALITES**

BIL Auto Lease S.A. (« la Société »), anciennement BIL Auto Lease Luxembourg S.A., a été constituée le 14 décembre 2010, pour une durée illimitée, sous la forme d'une société anonyme ayant pour objet principal l'acquisition, la gestion, la vente ou la mise à disposition de tiers, via des opérations de crédit-bail et de location ou sous-location à court et à long terme, de tous biens mobiliers et immobiliers généralement quelconques avec ou sans prise de garanties réelles ou personnelles.

Afin de poursuivre son objet social, la Société peut notamment acquérir et mettre en location tous matériels d'exploitation, machines, équipements, véhicules ou autres moyens de transport, en ce compris éventuellement les pièces de rechange et d'autres outillages. Elle peut également en faciliter l'acquisition par des tiers, sous quelque forme que ce soit. Son objet comprend également l'achat et la vente de véhicules à l'intérieur et à l'extérieur du pays, et le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, ainsi que la conclusion et la gestion d'assurances et de financements.

D'une façon générale, la Société peut faire toutes les opérations mobilières ou immobilières, administratives ou judiciaires, qui se rapportent directement ou indirectement aux opérations susdites ou contribuent d'une manière quelconque à leur réalisation.

L'exercice social coïncide avec l'année civile.

HITTER S

1

Ţď

Ţ

Ţ

Le siège social de la Société est situé 42, rue de la Vallée, à L-2661 Luxembourg, et la Société est enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (« R.C.S. Luxembourg ») sous le numéro B157.398.

La Société est incluse dans les comptes consolidés de Pioneer Holding S.A., constituant l'ensemble le plus grand d'entreprises dont la Société fait partie en tant que filiale. Le siège de cette société est situé 15, Boulevard Roosevelt, à L-2450 Luxembourg.

La Société est par ailleurs incluse dans les comptes consolidés de Banque Internationale à Luxembourg S.A. (« BIL »), dont elle est filiale détenue à 100%, constituant l'ensemble le plus petit d'entreprises dont elle fait partie et qui est inclus dans l'ensemble le plus grand mentionné ci-dessus. Le siège de cette société est situé 69, route d'Esch, à L-2953 Luxembourg et les comptes consolidés sont disponibles à la même adresse.

# BIL Auto Lease S.A. ANNEXE

31 décembre 2016

- suite -

## NOTE 2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg.

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

Certains montants des comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été modifiés à des fins de comparabilité.

#### 2.1. Conversion des devises étrangères

La Société établit ses comptes annuels en euros (EUR) qui est la devise de son capital.

Les opérations en devises étrangères sont converties en euro aux cours de change en vigueur à la date des opérations.

Les actifs, autres que les actifs immobilisés, et passifs libellés en devises sont convertis en euro au taux en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains et les pertes non-réalisés calculés au moment de la conversion sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes.

#### 2.2. <u>Immobilisations incorporelles</u>

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût d'acquisition et amorties de façon linéaire.

#### 2.3. <u>Immobilisations corporelles</u>

Les véhicules faisant l'objet d'un contrat de leasing opérationnel sont comptabilisés à l'actif dans les immobilisations corporelles. La société est en effet considérée comme propriétaire économique du bien loué.

Ces immobilisations sont amorties sur une base annuitaire, c'est-à-dire que les amortissements comptabilisés correspondent à la quote-part de capital des loyers échus.

BIL Auto Lease S.A.

ANNEXE

31 décembre 2016

- suite -

## NOTE 2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES (SUITE)

## 2.4. Revenus et charges relatifs aux contrats de leasing opérationnel

Les contrats de location prévoient des redevances fixes échelonnées couvrant l'amortissement et les intérêts de financement des biens d'une part (composante financière) et les frais d'entretien et frais annexes d'autre part (composante opérationnelle).

Les revenus correspondant à la composante financière de ces redevances fixes sont enregistrés en chiffre d'affaires, tandis que les revenus correspondant à la composante opérationnelle sont différés dans un compte de régularisation passif jusqu'au terme du contrat, en application du principe de prudence. Les charges opérationnelles, qui correspondent aux factures reçues des divers prestataires de services externes, sont également différées dans le même compte de régularisation jusqu'au terme du contrat. En application du principe de prudence, tout solde débiteur en comptes de régularisation (passif) pour un contrat donné, lequel est représentatif d'une perte latente au niveau du contrat, est enregistré directement en comptes de charges, à moins que cette perte latente ne soit que temporaire et liée à la phase de lancement du contrat auquel cas elle est transférée à l'actif du bilan, en comptes de régularisation (actif). Le cas échéant, une provision est enregistrée pour couvrir les pertes estimées jusqu'au terme du contrat.

Les éventuels intérêts de préfinancement, qui correspondent à la période antérieure à la date de début du contrat de leasing, sont enregistrés en intérêts et autres produits financiers.

## 2.5. Créances de l'actif circulant

\_\_\_(

Z.

1

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

BIL Auto Lease S.A.

ANNEXE
31 décembre 2016

- suite -

## NOTE 2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES (SUITE)

#### 2.6. Comptes de régularisation (actif)

Sont enregistrées en compte de régularisation (actif), le cas échéant, les charges comptabilisées avant la clôture pour la partie imputable à l'exercice ultérieur.

Sont également enregistrées dans cette rubrique, le cas échéant, les pertes latentes temporaires sur les contrats de leasing.

#### 2.7. Provisions

Les provisions ont pour objet de couvrir des charges ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à leur date de survenance.

## 2.8. Comptes de régularisation (passif)

Comme explicité ci-dessus, les revenus correspondant à la composante opérationnelle des redevances fixes mensuelles sont enregistrés en compte de régularisation (passif) jusqu'au terme du contrat. Il en va de même des charges opérationnelles correspondantes. Lorsque, pour un contrat donné, les charges sont supérieures aux revenus et que le solde en comptes de régularisation (passif) devient par conséquent débiteur pour ce contrat (marge opérationnelle négative), la marge différée correspondante est reclassée en compte de profits et pertes, à moins que cette marge négative ne soit que temporaire et liée à la phase de lancement du contrat.

Sont également enregistrés en compte de régularisation (passif) les produits perçus avant la date de clôture et relatifs à l'exercice ultérieur. Sont notamment concernés les produits provenant des loyers de crédit-bail.

#### 2.9. Impôts

Les charges d'impôts sont estimées et comptabilisées chaque année, sur base du bénéfice imposable de l'exercice en ce qui concerne l'Impôt sur le Revenu des Collectivités (« IRC ») et l'Impôt Commercial Communal (« ICC ») et sur base de la valeur unitaire au 1<sup>et</sup> janvier en ce qui concerne l'Impôt sur la Fortune (« IF »).

BIL Auto Lease S.A.

ANNEXE

31 décembre 2016

- suite -

## NOTE 2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES (SUITE)

## 2.10. Montant net du chiffre d'affaires

P.T.

-----

- P. J

Le montant net du chiffre d'affaires comprend les produits provenant de l'actif immobilisé, correspondant à la composante financière (au sens de la note 2.4.) des loyers des véhicules donnés en location, perçus en relation avec l'exercice sous revue.

BIL Auto Lease S.A.

ANNEXE

31 décembre 2016

- suite -

# NOTE 3 - ACTIF IMMOBILISE

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

	Immobilisations incorporelles Licences	Immobilisations corporelles Immobilisations en leasing	Actif immobilisé Total
	EUR	EUR	EUR
Valeur brute au début de l'exercice	121.525	7.026.060	7.147.585
Entrées au cours de l'exercice	i	***	***
Sorties au cours de l'exercice	THE PROPERTY OF THE PROPERTY O	(5.319.469)	(5.319.469)
Valeur brute à la fin de l'exercice	121.525	1.706.591	1.828.116
Corrections de valeur au début de l'exercice	(120.603)	(3.056.814)	(3.177.417)
	(922)	(377.434)	(378.356)
		2.614.166	2.614.166
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	(121.525)	(820.082)	(941.607)
Valeur nette au 31 décembre 2016		886.509	886.509

<sup>(1)</sup> Les extournes de l'exercice correspondent aux amortissements actés extournés suite à la cession des immobilisations auxquelles ils se rapportent.

BIL Auto	Lease	S.A.
----------	-------	------

#### ANNEXE

31 décembre 2016

- suite -

## **NOTE 4 - CREANCES**

Aux 31 décembre 2016 et 2015, les créances se décomposent comme suit :

	2016	2015
	EUR	EUR
Créances brutes résultant de ventes et prestations de service	124.066	512.140
Créances douteuses	68.314	93.336
Corrections de valeur spécifiques sur créances douteuses	(68.314)	(93,336)
Créances résultant de ventes et prestations de service	124.066	512.140
Autres créances brutes	39.484	ļ <u></u>
Corrections de valeur sur autres créances	(19.742)	***
Autres créances	19.742	

Aux 31 décembre 2016 et 2015, toutes les créances ont une durée résiduelle inférieure ou égale à un an.

## NOTE 5 - COMPTES DE REGULARISATION (ACTIF)

	2016	2015
	EUR	EUR
Marge opérationnelle différée	82.640	88.034
	82.640	88.034

#### NOTE 6 - CAPITAL SOUSCRIT

Le capital social souscrit s'élève à EUR 1.000.000,00 et est représenté par 1.000 actions sans désignation de valeur, entièrement libérées.

Au cours des exercices 2016 et 2015, la Société n'a pas procédé à des rachats d'actions propres.

# BIL Auto Lease S.A. ANNEXE

31 décembre 2016

- suite -

#### **NOTE 7 - RESERVE LEGALE**

En accord avec la loi luxembourgeoise sur les sociétés anonymes, il est fait annuellement, sur les bénéfices nets, déduction faite des pertes reportées, un prélèvement de 5 % au moins affecté à la constitution d'une réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne 10 % du capital social. Cette affectation à la réserve légale est réalisée au cours de l'exercice suivant, lors de l'affectation du résultat décidée par les actionnaires.

La distribution de la réserve légale n'est pas permise.

#### **NOTE 8 - AUTRES PROVISIONS**

	2016	2015
	EUR	EUR
Provision pour impôts	32.260	31.300
Provision pour autres charges externes	111.451	152.470
Provision pour gratifications	9.207	14.101
	152.918	197.871

#### NOTE 9 - DETTES NON SUBORDONNEES

La rubrique « Dettes non subordonnées » est exclusivement constituée de dettes dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an et se détaille comme suit:

	2016 EUR	2015 EUR
Dettes envers des établissements de crédit	700.000	3.700.000
Dettes sur achats et prestations de services	63.847	84.317
Autres dettes	67.351	523
	831.198	3.784.840

Les dettes envers des établissements de crédit sont uniquement constituées d'une ligne de refinancement à moins d'un an accordée par la BIL.

	Document émis électronique		
			•
Secretary (			
	BIL Auto Lease S.A		
	ANNEXE		
1000	31 décembre 2016		
	- suite -		**************************************
	NOTE 10 - COMPTES DE REGULARISATION (PASSIF)		
10 a 10 a		2016	
		2016 EUR	2015
		LOR	EUR
	Produits constatés d'avance	34.829	145 226
	Marge opérationnelle différée	31.240	145.336 (135.835)
Vignes		66.069	9.501
- (d		***************************************	7.501
areand all	NOTE 11 - PERSONNEL		
(i			
4° 4°	Au cours de l'exercice 2016, la Société a employé en moye	200 2 marriagnes (2016 - 2	
(d	- Supreye on moye	me 2 personnes (2015 : 2 per	rsonnes).
***		2016	2016
3		2010	2015
	Employés	2	2
(Z		2	2
€	NOTE 12 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
ā		2016	
r ca		EUR	2015
ار <b>ال</b>		EUR	EUR
ş w	Valeur nette comptable des immobilisations corporelles		
į	cédées	2.703.716	2.134.290
. •	Loyers et charges locatives	7.625	7.754
\$	Commissions	56.170	16.583
	Honoraires d'audit	30.000	27.470
Ş	Autres	403,648	21.355
		3.201.159	2.207.452
Ž,			
			# 7 THE
•			
-			
Ā			
». #	- 15 -		
	• <b>Y</b> •		

Ï

BIL Auto Lease S.A.

ANNEXE
31 décembre 2016

- suite -

## NOTE 12 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (SUITE)

Au 31 décembre 2016, un montant de EUR 348.335 (2015 : EUR 0) figure dans le poste « Autres » et correspond à des charges passées pour le compte d'exercices antérieurs.

#### NOTE 13 - INTERETS ET AUTRES CHARGES FINANCIERES

Les intérêts et autres charges financières correspondent au coût de financement des actifs immobilisés et représentent la charge d'intérêt de la dette court terme envers la BIL (Note 9).

#### **NOTE 14 - RESULTAT BRUT**

Le résultat brut est composé des éléments suivants :

	2016	2015
	EUR	EUR
Chiffre d'affaire net	438.492	1.425.667
Produits de cessions d'immobilisations corporelles	2.574.445	1.980.841
Autres	117.549	31.857
	3.130.486	3.438.365

Au 31 décembre 2016, un montant de EUR 105.398 (2015 : EUR 0) figure dans le poste « Autres » et correspond à des produits constatés pour le compte d'exercices antérieurs.

BIL Auto Lease S.A.

ANNEXE
31 décembre 2016

- suite -

## NOTE 14 - RESULTAT BRUT (SUITE)

্ৰ

~ ; **\*** 

- 10 T

Le montant net du chiffre d'affaires se ventile comme suit par catégorie d'activité et zone géographique :

Catégorie d'activité	2016 EUR	2015 EUR
Leasing opérationnel	438.492	1.425.667
Zone géographique Luxembourg	438.492	1.425.667

## NOTE 15 - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif n'est intervenu après la clôture qui pourrait avoir un impact significatif sur les comptes de la Société au 31 décembre 2016.